



## Prévision départ à la retraite demande d'information.

Par **JLN**, le **26/05/2017** à **14:41**

**BONJOUR** marque de politesse[smile4]

Je viens d'avoir 59 ans j'ai exercé dans l'armée jusqu'en 1996 après 23 années je touche donc une pension Depuis le 1/12/1997 j'exerce dans la la fonction publique hospitalière en tant que contractuel régime CARSAT+IRCANTEC.

Ma question puis-je bénéficier de la carrière longue.  
Et comment est calculée ma nouvelle retraite.

MERCI

Par **Visiteur**, le **26/05/2017** à **18:16**

Bonjour,

Oui, vous avez la possibilité de bénéficier des carrières longues.

La CARSAT prendra en compte tout vos trimestres acquis (militaires et autres) pour calculer votre droit à une retraite à taux plein et fera le calcul de votre retraite "civile" en ne comptabilisant que les trimestres acquis dans le civil.

Si vous êtes né en 1958 et avez débuté avant 16 ans...

Selon le nombre de trimestre acquis à LA FIN DE L'ANNEE DE VOS 16 ANS...RETRAITE A 57 ans et 4 mois

Il faut 175 trimestres dont 5 trimestres à la fin de l'année des 16 ans.

Sinon, pour partir à 60 ans, il faut 167 trimestres dont au moins 5 trimestres à la fin de l'année des 20 ans